



Présents :

M. Roncin Vice-Président CA, F. Alazard, C. Andrès, G. Barles, C. Belzung, P. Boissé, M. Clastre, Y. Courty, J. Crèche, M. Davie, Ph. Foucher, E. Fouquereau, C. Gaudy-Graffin, A. Guihur, M.-P. Horard-Herbin, M. Le Corff, D. Maurel, J.-P. Monge, V. Puard, Ph. Roingeard, J. Rossetto, L. Seabra, P. Soullie, J.-J. Tatin, F. Teston, Ph. Vendrix,

Invités : J.-Y. Antoine, B. Boissavit, A. Gueiffier, M. Ruilier

Excusés : C. Beaumont, C. Boulaire, M. Caravanier, A. Clément, C. Dauphin, M. Desmedt, M. de Ferrière, F. Gagnaire, D. Georgeault, J. Goré, G. Lacoste, C. Lastraioli, D. de Robillard, V. Vignaux, F. Wojciekowski



La séance est ouverte à 14h45.

En raison de l'indisponibilité temporaire de Monsieur Michel Ingrini, c'est Monsieur Alain Roncin, Vice-Président CA, qui préside la séance de ce conseil.

1.  Examen des dossiers de colloques – [annexe 1](#)

Une enveloppe de 30 000 € est à répartir entre les différentes demandes de financement de colloques.

Monsieur Jean Rossetto estime que cette enveloppe est insuffisante au regard des demandes.

Monsieur Philippe Vendrix estime qu'il faut éviter le saupoudrage et l'attribution de petites sommes.

Monsieur Alain Roncin indique qu'il est possible de porter l'enveloppe à 40 000€ en prélevant 10 000 € sur le BQR.

L'ensemble des colloques a été expertisé par des membres du CS qui ont attribué une note de A à C conformément aux critères établis l'an dernier.

Les membres du conseil scientifique s'accordent pour retenir les colloques de grande importance en attribuant des sommes allant de 1500 à 5000 €. Tous les autres colloques, à l'exception de celui intitulé "L'artiste en représentation. L'image des artistes dans la peinture et la sculpture du XIXème siècle", obtiennent le label du CS. De même, le colloque "France-Korea Studium Conference Series n°1" qui se déroulera les 24 et 25 mai 2012, pour lequel aucun financement n'était sollicité obtient le label de l'université.





Le conseil scientifique adopte à l'unanimité l'attribution des financements pour les colloques selon la répartition présentée dans le tableau en annexe.

2.



Validation des projets d'utilisation du preciput 2009

Ce point n'est pas évoqué. Il sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour du prochain CS.

Franck Teston souligne, toutefois, la nécessité de définir la stratégie de l'établissement sur la gestion du preciput.

3.



Avis sur la convention entre la ville de Tours, le CNRS et CITERES

Des enseignants-chercheurs de l'équipe CITERES souhaite mettre en place un partenariat avec la ville de Tours pour la mise en œuvre d'un travail commun de recherche sur l'urbanisation de la Commune Urbaine de Marrakech.



Le Conseil Scientifique émet un avis favorable à l'unanimité

4.



Questions diverses

L'avis du Conseil Scientifique est sollicité pour la création d'un Groupement de Recherche en psychiatrie.



Un avis favorable est émis à l'unanimité

La fédération Denis Poisson souhaite mettre en place un laboratoire international en partenariat avec l'université Paris 13 et des chercheurs vietnamiens.



Le Conseil Scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur cette demande de création.

La séance est levée à 16h30.

